

Marseille, le 13 avril 2016

**Christophe MASSE**

Conseiller Départemental des Bouches-du-Rhône  
Conseiller Municipal de Marseille  
Conseiller Métropolitain Aix-Marseille-Provence

Monsieur Michel RAGEL  
Président du CIQ la Croix-Rouge  
Résidence Villebourg  
204 Avenue de la Croix-Rouge  
13013 MARSEILLE

Objet : Entretien avec le Préfet sur l'ouverture d'un Centre d'Accueil et d'Orientation pour migrants dans les locaux de l'ACPM à la Croix Rouge

Monsieur le Président,

C'est par la presse que j'ai pris connaissance de la création d'un CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) dans les locaux vacants de l'ACPM à la Croix Rouge.

Comme vous, j'ai été étonné de ne pas avoir eu d'information sur ce projet qui aurait mérité une information officielle auprès de la population.

J'ai immédiatement interpellé le Maire de Marseille et Monsieur le Préfet, avec Geneviève TRANCHIDA et Florence MASSE. Ce dernier n'a pas manqué de me joindre dès hier soir par téléphone.

Sur ce sujet, le débat doit être dépassionné et ne doit en aucun cas laisser la place à la calomnie, l'agitation ou à l'approximation. C'est dans un souci de clarté et avec précision que je vous livre les informations que Monsieur le Préfet m'a apporté.

Il existe dans notre Région PACA plusieurs centres d'accueil pour migrants, à Sisteron, Briançon, La Seyne, Carpentras, Istres et la création d'un deuxième centre dans les Bouches-du-Rhône à Marseille.

Demain, ce sont vingt réfugiés, Kurdes, Syriens, Afghans, Iraniens, tous des hommes ayant fui leur pays pour échapper à la guerre, le totalitarisme et le terrorisme, qui vont être logés en hébergement collectif dans le Centre installé à l'ACPM sous la responsabilité de l'Association SARA (Association Service Accompagnement Réinsertion Adultes).

Dès leur arrivée un dispositif d'accueil sera mis en place avec un suivi sanitaire et social.

.../...

Ces vingt personnes sont des demandeurs d'Asile, l'encadrement professionnel du CAO leur permettra une orientation vers un dispositif dédié (CADA ou AT-SA).

Le Préfet a cité pour exemple, le Centre d'Istres, où, sur les vingt premiers arrivants, dix ont quitté le Centre au cours du premier mois dans le cadre du Droit d'Asile et ont rejoint un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) durant l'étude de leur dossier de demande de statut de réfugiés.

Toutes ces informations ont aussi été données au Maire de Secteur par le Préfet.

Conscient de la surprise à l'annonce de la création de ce CAO à la Croix Rouge, je vous propose d'aller rencontrer dans les prochains jours les membres et professionnels de l'Association S.A.R.A sur le site de l'ACPM. Sachez par ailleurs, que je m'y déplacerai personnellement dès l'arrivée de ces réfugiés.

Sur ce dossier, comme sur l'ensemble des problématiques de nos quartiers, vous pouvez compter sur ma vigilance et ma clairvoyance.

Restant à votre écoute, recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Bien Cordialement,  
C. MASSE

Christophe MASSE